

« Faits minimes ? »

Un spectacle de théâtre-forum concernant
les violences faites aux femmes
au sein de l'entreprise et des collectifs de travail

Le spectacle peut être utilisé par une entreprise ou un service public qui veut mobiliser ses salarié.es sur les questions de parité, ainsi que par un syndicat et tout organisme œuvrant pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'emploi.

La compagnie est par ailleurs à même de diriger un atelier sur ces questions avec des salarié.es au sein du collectif de travail ou en dehors.



Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOP pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>
Courriel : compagnienaje92@gmail.com
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69



Ce spectacle n'est plus disponible dans sa version originale. Nous pouvons en reprendre des séquences si besoin avec 7 comédien.nes et l'animatrice du forum. Nous contacter pour que nous étudions ensemble contenu et devis.

L'objectif du spectacle

Le spectacle a été conçu pour permettre à des collectifs de travail de se questionner sur les violences faites aux femmes et de rechercher comment avancer vers la prise en compte de ces phénomènes et les procédures susceptibles de les enrayer.

Cibles visées

Les collectifs de travail, services ou entreprises. Les militant.es syndicaux.
Le spectacle peut également être mis en œuvre pour un tout public ou dans le cadre d'un colloque traitant des questions de parité.

Principes d'un spectacle de théâtre-forum

Nous jouons une première fois le spectacle, pour que chacun.e en saisisse le sens. Nos scènes disent des réalités qui ne nous conviennent pas et en dévoilent les enjeux. Elles sont construites comme des questions : comment faire pour changer cela ?

Nous rejouons une deuxième fois chaque scène. Dans la salle, pas des spectatrices et spectateurs passifs mais des actrices et acteurs du débat. Les spectateurs et spectatrices qui le souhaitent viennent sur scène remplacer le ou la protagoniste pour jouer leur point de vue et tenter de faire bouger les choses.

Faire forum, c'est s'essayer ensemble à l'action transformatrice et peser ses conséquences. C'est une assemblée et c'est une fête. C'est un acte à commettre ensemble. Pour que demain, les choses ne soient plus tout à fait comme avant.

L'origine de la création de « faits minimes ? »

Le spectacle est une initiative de la CCAS (Caisse centrale d'activités sociales du personnel des Industries électrique et gazière) en vue de poser la question des violences faites aux femmes au sein de l'entreprise et des collectifs de travail qu'elle comporte.

Il a été créé à partir d'interviews de femmes travaillant à EDF. La situation à EDF ne comportant pas de spécificités vis à vis des questions de violences faites aux femmes, le spectacle est généralisable à l'ensemble des secteurs.

L'équipe du spectacle : 12 professionnel.les

Soit 9 comédien.nes, 1 musicienne, 1 régisseur et l'animatrice du forum.

La durée du spectacle : 2 heures

Soit une heure de spectacle initial suivie d'une heure de forum.

Le contenu détaillé du spectacle

Le prologue :

Le spectacle commence par un défilé à la façon des défilés de mode avec des images de femmes comme on les voit dans les magazines, une mariée, une mère, une maîtresse femme, une infirmière, une électricienne ; puis on revoit quelques-unes de ces femmes sous un jour nouveau : l'infirmière a été prostituée, la mère de famille est militante, l'électricienne est victime de violences conjugales, la jeune mariée devient ménagère de moins de 50 ans.

Suivent trois très courtes séquences : la première sur le viol dans le couple, la seconde sur la discrimination à l'embauche et la troisième sur la liberté des femmes à conduire leur vie et leur carrière.

Puis quatre scènes :

Sylvie au travail

Comment faire en sorte que les femmes puissent effectivement faire les métiers qui étaient socialement réservés aux hommes ?

C'est l'histoire de l'arrivée d'une femme dans une équipe masculine de techniciens. Ils s'entendent bien entre eux, ont institué leurs rituels. Son arrivée les dérange dans leur fonctionnement, ils n'aiment pas qu'une femme prenne cette place ; ils la perçoivent comme une concurrente et se sentent probablement dévalorisés dans leur fonction. L'arrivée de Sylvie n'a pas été préparée avec l'équipe. Ils vont faire en sorte de la faire craquer.

L'urticaire géant

Comment obtenir qu'à travail égal, il y ait salaire égal ?

Comment obtenir qu'à compétence égale, il y ait reconnaissance égale ?

Comment faire en sorte que les femmes puissent avoir une famille et pour autant conduire leur carrière professionnelle ?

C'est l'histoire d'une femme qui fait un travail de cadre sans en avoir le statut ni le salaire, qui est coincée entre sa famille et son travail d'autant plus éprouvant qu'elle doit reclasser les 20 salarié.es qui sont sous sa responsabilité pour espérer enfin passer cadre (dixit son supérieur hiérarchique). Elle ne reçoit aucun soutien de son mari, a de plus en plus de mal à cumuler ses responsabilités professionnelles et familiales et finit par faire une crise d'urticaire géant nécessitant son hospitalisation.

Hortense

Le monde professionnel peut-il prendre en compte la situation des femmes victimes de violences conjugales ?

Le collectif de travail a-t-il un rôle à jouer pour aider ces femmes ?

L'entreprise peut-elle se sentir concernée ?

L'histoire est relatée par une collègue qui se rend compte, à l'occasion d'une visite chez Hortense, que celle-ci est maltraitée par son mari. C'est cette collègue qui va tenter d'aider Hortense.

Elle va demander au chef de service d'appuyer l'embauche d'Hortense qui n'est qu'en CDD car, pour quitter son mari et prendre en charge ses enfants, Hortense a besoin d'un salaire régulier. Elle va demander aux autres collègues de l'aider...

Martine au syndicat (si un syndicat veut mettre en travail le harcèlement en son sein même)

Comment faire en sorte qu'un groupe d'hommes qui s'est organisé autour de la prise d'alcool et du sexisme change ses fonctionnements et respecte leur collègue militante ?

Comment faire en sorte que certaines pratiques masculines irrespectueuses et violentes cessent ?

L'histoire se déroule au sein même du syndicat. Martine subit les blagues sexistes du groupe de militants hommes dans lequel elle exerce son mandat. Puis les blagues se font de plus en plus pressantes, de plus en plus vulgaires... Jusqu'au harcèlement sexuel. Martine finira à l'hôpital psychiatrique très abîmée.

Conditions techniques

Le plateau : minimum de 4 mètres de profondeur sur 8 mètres d'ouverture.

Les lumières : le régisseur lumières de NAJE fournira une fiche technique détaillée ainsi qu'un plan d'implantation des projecteurs adapté à la salle dans laquelle se jouera le spectacle.

Le son : la musicienne de NAJE est autonome avec son propre ampli.

En dessous de 300 personnes dans une salle dont l'acoustique est bonne, nous n'avons besoin que d'un micro sans fil. Au-delà de 300 personnes ou dans des conditions d'acoustique mauvaise, il est prudent de sonoriser l'ensemble du plateau de jeu (micros statiques).

Temps d'installation : la compagnie doit arriver dans un espace préalablement équipé et a besoin de disposer de la scène dès le matin du jour du spectacle pour y répéter et finaliser la conduite lumières.

Dans le cas où le spectacle devrait être programmé dans un lieu non équipé ou pour un public restreint, il est nécessaire de voir ensemble comment disposer d'un équipement minimum.

Conditions financières

Pour une représentation unique : 5 000 €

Plus déplacements des 12 professionnel.les (SNCF 2^{ème} classe), repas de l'équipe et éventuellement hébergement (hébergement collectif ou chez l'habitant possible).

La deuxième représentation dans la même journée : 2 500 € plus déplacement, repas et hébergement si nécessaire.

Nota : NAJE n'est pas assujettie à la TVA (Conformément à l'article 293 B du CGI)

Fiche administrative

" Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir " Sigle : NAJE

Adresse postale : 6 rue Camille Pelletan 92290 Chatenay-Malabry.

Siège social : Chez JP Ramat, 57 rue Roger Salengro 92160 ANTONY

Tel et fax : 01.46.74.51.69.

E mail : Compagnienaje92@gmail.com

Site : <http://www.compagnie-naje.fr/>

N° SIRET : 412 376 477 000 11

CODE APE : 9001Z (arts du spectacle vivant)

Association loi 1901

Déclarée en Préfecture d'Antony le 14 mars 1997 sous le numéro 16109121
Journal Officiel du 5 avril 97, article 1356
Président : Jean-Jacques HOCQUARD
N° de Formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Licence d'entrepreneur du spectacle catégorie 2